

L'examen oral se déroule en deux parties de chacune 10 minutes qui s'enchaînent et sont précédées d'un temps de préparation de 30 minutes. Chacune de ces deux parties est évaluée sur 10 points.

(Instructions officielles, note de service du 8-1-2003) [[lien](#)]

A. L'exposé.

Dans la première partie de l'épreuve, le candidat rend compte de la lecture qu'il fait d'un texte choisi par l'examineur dans le descriptif des lectures et activités. Cette lecture est orientée par une question initiale à laquelle il doit répondre en partant de l'observation précise du texte, en menant une analyse simple et en opérant des choix afin de construire une démonstration. On n'attend donc de lui ni une étude exhaustive du texte ni la simple récitation d'une étude faite en classe.

La question

Une question écrite amène le candidat à étudier, en lien avec l'objet d'étude ou les objets d'étude retenu(s), un aspect essentiel du texte. Elle est formulée avec clarté et évite toute utilisation abusive de termes techniques susceptibles de mettre le candidat en difficulté. Elle appelle une interprétation, fondée sur l'observation précise du texte.

L'exposé du candidat

Le candidat fait une lecture à haute voix de la totalité ou d'une partie du texte à étudier, avant son exposé ou au cours de son exposé au choix de l'examineur.

L'exposé est ordonné. Il prend constamment appui sur le texte proposé mais ne peut consister en un simple relevé. Il présente, de façon libre mais adaptée, les éléments d'une réponse organisée à la question posée.

L'examineur n'intervient que de façon très exceptionnelle :

- pendant la durée de l'exposé, seulement si le propos du candidat tourne court ;
- à la fin de cet exposé, s'il juge indispensable de vérifier la compréhension littérale du texte par le candidat.

(Instructions officielles)

I.1 Les révisions

a. Connaître les textes de manière structurée : le contexte (date, oeuvre, auteur etc.), la structure, les thèmes, les particularités stylistiques, les principaux axes d'étude (ceux que vous avez dans votre cours). Pour faciliter la mémorisation, on peut regrouper dans une fiche, ou surligner dans votre cours, les éléments essentiels de la lecture analytique. On sait qu'une fiche est bonne quand, à partir de cette fiche, on arrive à refaire toute l'analyse détaillée.

Nb : sur le site vous pouvez retrouver un modèle de fiches de révision : *fiche de synthèse pour les lectures analytiques*. <http://www.bacchanales.fr/bac/post/bibliotheque>

b. Sur chaque texte, on peut s'entraîner à organiser un plan en fonction de différentes questions (voir votre cours). Si vous avez la possibilité de réviser à plusieurs, n'hésitez pas à faire vos exposés entre vous, c'est de loin la meilleure méthode pour se rôder à l'exercice.

c. S'entraîner à lire les textes à haute voix.

I.2 La préparation (exposé + entretien = 40 mn)

a. Analysez la question posée et surtout mettez-la en rapport avec vos connaissances du texte. Vous devriez normalement y retrouver une problématique connue, ce qui permet d'être sûr de bien comprendre la question. Repérez si la question laisse apparaître, explicitement ou implicitement, deux axes d'étude qui correspondront au plan attendu.

b. Préparer un plan détaillé :

Introduction : présentation du texte (titre, oeuvre, auteur, époque...) / résumer le propos du texte en une phrase / replacer la question posée / présenter les axes de lecture.

Développement : on applique la même rigueur que pour le commentaire composé : Citation(s) / Analyse de la (des) citation(s) / Interprétation.

Conclusion : Bilan de ce qui est démontré à travers le développement et qui sert à répondre à la question posée. Ouverture vers l'auteur, l'oeuvre complète, l'objet d'étude, le genre etc. Cette ouverture peut être reprise par l'examineur et devenir l'un des thèmes de l'entretien à suivre.

Les transitions : plus qu'à l'écrit, on doit bien marquer les transitions (en une phrase et que je conseille de rédiger au brouillon) pour que l'examineur puisse suivre votre raisonnement.

S'organiser pour retrouver facilement les citations (en surlignant les passages concernés dans le texte).

I.3 Le déroulement

- S'exprimer clairement
- Utiliser le vocabulaire de l'analyse littéraire
- Faire attention à bien utiliser les notions de base (registres, genres, types de texte, figures de styles)
- En cas de faute de langue, rectifiez immédiatement.
- Respecter la durée impartie de 10 mn (entre 9 et 11 mn). Mais si vous vous rendez compte que votre exposé est un peu long, n'allez pas non plus en bâcler la fin pour être dans les temps.

B. L'entretien.

La deuxième partie de l'épreuve

La seconde partie de l'épreuve est un entretien, pendant lequel l'examineur s'attache à conduire un dialogue permanent avec le candidat.

Les objectifs de l'entretien

L'examineur ne se livre pas à un "corrigé" de la première partie de l'épreuve. Il veille à ne pas exiger du candidat la récitation pure et simple d'une question de cours. Il cherche au contraire :

- à ouvrir des perspectives ;
- à approfondir et à élargir la réflexion, en partant du texte qui vient d'être étudié pour aller vers :
 - . l'œuvre intégrale ou le groupement d'où ce texte a été extrait ;
 - . une des lectures cursives proposées en relation avec le texte qui vient d'être étudié ;
 - . l'objet d'étude ou les objets d'étude en relation avec le texte qui vient d'être étudié ;
- à évaluer les connaissances du candidat sur l'œuvre ou l'objet d'étude ;
- à apprécier l'intérêt du candidat pour les textes qu'il a étudiés ou abordés en lecture cursive ;
- à tirer parti des lectures et activités personnelles du candidat.

(Instructions officielles)

II.1 Les révisions

Il s'agit donc d'envisager les élargissements possibles à partir du texte étudié et ce dans trois directions :

- **vers l'auteur, l'œuvre complète ou le groupement de textes.** Replacer le texte dans l'œuvre ou au sein du groupement; il s'agit de montrer que l'œuvre ou le groupement est correctement maîtrisé.

- **vers l'objet d'étude.** Situer le texte par rapport à une problématique (celle qui figure sur votre fiche pour l'examen), un genre littéraire (poésie, théâtre, le biographique), des savoirs littéraires, historiques ou esthétiques (en fonction de ce qui figure sur votre fiche pour l'examen).

- **vers une réflexion personnelle.** Manifester de l'intérêt, l'explicitier, ou justifier son manque d'intérêt; le candidat est capable de mobiliser ses savoirs et ses lectures.

Pour résumer, vous avez 5 objets d'étude, donc 5 grands types d'entretien à préparer. Puis prendre en compte la spécificité de chaque texte (notamment les connaissances sur chaque auteur). Vous pouvez vous entraîner à partir de chaque texte.

II.2 La préparation

A partir du texte, prévoyez les pistes possibles : l'auteur, l'œuvre complète, le groupement de textes, l'objet d'étude etc.

II.3 Le déroulement

En liaison avec l'objet ou les objets d'étude, l'examineur cherche à évaluer un ensemble de connaissances et de compétences issu des lectures de l'année. Il ouvre le plus possible cet entretien aux lectures et aux activités personnelles du candidat, telles qu'elles sont mentionnées sur le descriptif. Pour cette raison, l'examineur s'appuie sur les propos du candidat et conduit un dialogue ouvert. Il évite les questions pointillistes.

(Instructions officielles)

- C'est le bon moment pour réinvestir ses connaissances (par ex. mettre en perspective un texte avec un mouvement littéraire, et du coup être amené à expliquer ce mouvement littéraire etc.)
- Truc : Ne pas répondre forcément "du tac-au-tac". On peut prendre quelques secondes pour organiser la réponse que l'on va donner.
- S'exprimer clairement et surtout continuer à adopter un discours construit. Ce n'est pas parce que c'est un entretien, qu'on peut pour autant se "relâcher". Donc, on peut continuer à utiliser des formules d'introduction et des connecteurs logiques : *Dans un premier temps, on peut considérer que... Cependant, De plus, Qui plus est, D'ailleurs etc.*

Évaluation de l'épreuve orale

L'examineur se donne pour principes, dans les appréciations qu'il porte :

- d'utiliser toute l'échelle de notation ;
- de valoriser les éléments de réussite plutôt que de pénaliser les carences ;
- de valoriser la culture personnelle manifestée à bon escient par le candidat.

Il importe, dans ce processus, de prendre en compte le caractère oral de l'épreuve. On proposera donc une évaluation dans les trois grands domaines que l'on peut alors considérer comme essentiels : l'expression, la réflexion, les connaissances.

	EXPOSÉ	ENTRETIEN
Expression et communication	Lecture correcte et expressive Qualité de l'expression et niveau de langue orale Qualités de communication et de conviction	Aptitude au dialogue Qualité de l'expression et niveau de langue orale Qualités de communication et de conviction
Réflexion et analyse	Compréhension littérale du texte Prise en compte de la question Réponse construite, argumentée et pertinente, au service d'une interprétation Références précises au texte	Capacité à réagir avec pertinence aux questions posées pendant l'entretien Qualité de l'argumentation Capacité à mettre en relation et à élargir une réflexion
Connaissances	Savoirs linguistiques et littéraires Connaissances culturelles en lien avec le texte	Savoirs littéraires sur les textes, l'œuvre, l'objet ou les objets d'étude Connaissances sur le contexte culturel

(Instructions officielles)